

Commune d'Ellezelles – Occupation des salles communales

La réservation des Salles communales s'effectue uniquement via le site internet communal : www.ellezelles.be dans la rubrique : [Ma commune/ Services Communaux / Etat Civil & Population / Location de salles.](#) Il est possible de consulter à la même adresse le règlement de location des salles.

Commune d'Ellezelles – Formulaire de demande de prêt de matériel communal

Conformément au règlement sur la mise à disposition du matériel communal et sur la redevance s'y rapportant, toute demande de prêt de matériel communal doit être introduite par écrit au moyen du présent formulaire dûment complété et signé au plus tôt 30 jours avant la mise à disposition du matériel. *Les demandes de prêt de matériel doivent faire l'objet d'une décision du Conseil des Bourgmestre et Echevins quant à l'accord du prêt.* Informations : [accueil@ellezelles](mailto:accueil@ellezelles.be) ou 068/54.42.10

IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

Nom de l'association ou du groupement :

.....
.....

Nom et adresse du correspondant – Téléphone & Adresse Courriel :

.....
.....

Evènement - Type – lieu avec adresse – Date(s) :

.....
.....

Lieu de dépôt du matériel et date précise :

Date :

Signature :

<u>Type de matériel</u>	<u>Nombre souhaité</u>	<u>Tarif – Prix location/jour</u>
Barrières Nadar		
Podiums (total de 15) – 1m x 2m (10 avec pieds de :40 – 60 – 80 - 100 cm)		
Grilles d'exposition		

Réservé à l'administration communale

Demande acceptée :

Demande refusée :

Demande introduite le :

Document transmis au Service Technique le :

Document transmis à la Police le :

L'Echevin responsable Dany BLIN